



SENTIER DES SANGLIERS
15 KM

DURÉE : 3H30



Ce circuit long de 15 km part de la Mairie de Legé, jusqu'au plan d'eau du Paradis.

Il traverse le bourg par la rue de la Chaussée, la rue de la Chapelle et la rue de l'Atlantique.

Prendre à droite avant le pont de la D753 un chemin qui descend dans un bois, arriver à la zone de loisir passer le petit pont en pierre sur la Logne, contourner les plans d'eau par la gauche.

Sortir près du chantier de l'équipement sur la D753, Attention à la traverser de la route dans le virage, prendre la petite bute de terre, puis atteindre une route de campagne, prendre à gauche sur la route de Palluau puis un chemin à droite dans le virage. Au carrefour (antenne et porcherie) prendre à droite sur un sentier herbeux qui débouche sur la D753, Attention à la traverser, continuer tout droit sur un chemin de terre jusqu'à un croisement de chemin (*C'est aussi à cet endroit que vous rejoignez le circuit variante du Paradis-sentier des Sangliers-sentier des Chevreuils vers Touvois*)

« Pour écourter la promenade, prendre à droite sur la variante du Paradis qui rejoint le village du Breuil, une pancarte l'indique.

Voir le descriptif plus loin » (7km). Variante 1

Pour continuer sur le sentier des Sangliers, aller tout droit, atteindre une petite route, prendre à droite, puis 100 m à gauche un chemin jusqu'à Bellevue en longeant la forêt de Touvois. Aller tout droit dans un bois, puis à droite, continuer jusqu'à la Tercerie sur un chemin de remembrement. Traverser la petite route pour tourner à gauche par le bois pour continuer sur le sentier des Sangliers jusqu'au milieu du village de la Tercerie.

« Pour emprunter la variante de la Logne tourner à droite au milieu du village de la Tercerie »

Voir le descriptif plus loin (14km). Variante 2

Passer derrière les habitations (petit chemin de terre) jusqu'à la route goudronnée, prendre à droite et aussitôt à gauche (panneau en bois) vers le hameau de la Morlière sur un chemin de terre qui remonte jusqu'à un chemin de remembrement à droite.

Aller jusqu'à la Logne (village), tourner à droite après le pont sur la rivière de la Logne, et suivre l'ancienne ligne de chemin de fer Nantes-Lagé.

C'est aussi à cet endroit que vous rejoignez le circuit de la Vallée de la Logne jusqu'à Corcoué-sur-Logne.

A la Guénizière, tourner à droite, puis à gauche à la Bourrie. Vous arrivez sur la D178, tourner à droite et suivez le chemin piétonnier au rond-point et continuer vers rue de Nantes. Tourner à droite vers rue du bocage et emprunter le chemin sablé en face la MFR Val de Logne. Au carrefour aller tout droit pour atteindre la zone de loisirs du Paradis. Vous rejoindrez l'itinéraire que vous avez emprunté au départ par le chemin à gauche des plans d'eau jusqu'à la Mairie de Legé.

1 -> Variante du Paradis (7 km) - Avec cette variante, traverser le village du Breuil jusqu'à la Croix : Prendre en face puis à droite sur un chemin de remembrement, de nouveau à droite au bout du chemin sur une route goudronnée, Attention traverser la D753, puis prendre à gauche par le chemin que vous avez emprunté au départ pour revenir au plan d'eau du Paradis.

2 -> Rejoindre le village du Pas châtaigner par un chemin de remembrement tout droit jusqu'à rejoindre le plan d'eau du Paradis.